



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nombre total de brevets :

Nombre de brevets ayant donné lieu à une licence :

Tous les champs doivent être complétés. La candidate joindra un curriculum vitae complet.



Dans ce cadre, la candidate mettra en avant les points forts de sa carrière, et ses actions pour l'encouragement et la valorisation des femmes dans la science justifiant ainsi sa candidature.

1 page maximum (soit 4000 signes environ).



Liste des principales publications de la candidate (20 au maximum) :



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le dossier devra comprendre, à l'exclusion de tout autre document :

- 1) Le présent formulaire (quatre pages), dûment daté et **signé**.
- 2) Un curriculum vitae complet de la candidate (2 pages maximum).
- 3) Une lettre de présentation de son parcours professionnel et de ses engagements en faveur des femmes dans la recherche (2 à 5 pages **maximum**).
Ce document doit être **paginé**.
- 4) Une lettre de soutien par une personnalité du domaine de la recherche ou de l'entreprise, **n'étant pas membre du jury, n'ayant pas de lien de parenté**
- 5) Pour les Prix « **Femme scientifique de l'année** » et « **Jeune Femme scientifique** », **2 articles significatifs** de leurs recherches.

Chaque dossier complet devra être envoyé avant **le 07/09/2020** à minuit **à la fois** :

- en un **exemplaire papier** par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous,
- **et** en un **exemplaire électronique**, avec accusé de réception à :
prixjoliotcurie2020@recherche.gouv.fr

ATTENTION : L'envoi électronique comportera **OBLIGATOIREMENT UN SEUL FICHER** au format **PDF** comprenant **DANS L'ORDRE** le présent formulaire, le CV, la lettre de présentation du parcours (paginée), la lettre de soutien, et les deux articles, pour les candidates des « Prix Femme scientifique de l'année » et « Jeune Femme scientifique ».

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'enregistrement des candidatures et à la promotion du Prix. L'Académie des sciences est destinataire des données. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'Académie des sciences.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation inscrites dans le règlement du Prix Irène Joliot-Curie, et je les accepte.

Fait à _____, le _____

Signature de la personnalité

Signature de la candidate

Les dossiers doivent être envoyés avant **le 07/09/2020 à minuit**,
- par voie postale, le cachet de la poste faisant foi :

Sèlay Diakité
Académie des sciences
23 quai de Conti
75006 Paris
☎ : 01 44 41 45 76

ET
- par voie électronique, la date d'émission du message faisant foi :
prixjoliotcurie2020@recherche.gouv.fr